



VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE
Conseil municipal du 12 décembre 2022 – délibération n° 2022-15
VIE ASSOCIATIVE – ADVASUM – Versement d'une subvention exceptionnelle

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations séance du lundi 12 décembre 2022

Le lundi 12 décembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 2 décembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

ETAIENT PRESENTS : Jean-Pierre Bosino – Pascal D'Inca - Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Sabah Rezzoug - Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Brigitte Lobgeois - Marc Chambon - Pascale Pauffert – Valérie Levert - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Recep Kocak – Hadja Touré - Smaël Addala – Lucie Saubaux – Marie-Charlotte Bordais - Abdelkrim Kordjani – Manuel Varela - Stéphane Godard.

ETAIENT REPRESENTES : Rémy Ruffault représenté par Jean-Pierre Bosino – Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim représenté par Azide Razack – Zoulikha Oualaouch représentée par Abdelkrim Kordjani

EXCUSE : Frédéric Denain, Loïc Basset, Amadou Diallo, Ali Hamdani

SECRETARE DE SEANCE : Lucie Saubaux

15- VIE ASSOCIATIVE – ADVASUM – Versement d'une subvention exceptionnelle

Sur le rapport de Madame Brigitte Lobgeois, conseillère municipale déléguée à la santé et à l'accès aux soins, exposant :

Vu le code des collectivités territoriales, et notamment l'article L2311-7,

Vu l'avis de la commission « vie associative »,

Considérant que l'association ADVASUM a pour but de défendre les victimes de l'amiante et des maladies professionnelles,

Considérant que l'association organise le lundi 30 janvier 2023 à l'espace de rencontres, une représentation gratuite et ouverte à tous, « Des Nénuphars dans les poumons » par la compagnie Sans la Nommer sur le thème de l'empoisonnement à l'amiante du quartier du Vieux-Pays de la ville d'Aulnay sous-bois,

Considérant que la Ville, dans le cadre de sa politique, soutient les victimes de l'amiante et les projets liés à cette cause,

Considérant que l'association ADVASUM a sollicité la municipalité pour obtenir une contribution financière dans le cadre de l'organisation de la représentation « des Nénuphars dans les poumons »,

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE

Conseil municipal du 12 décembre 2022 – délibération n° 2022-15

VIE ASSOCIATIVE – ADVASUM – Versement d'une subvention exceptionnelle

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité,

Approuve le projet de l'association Advasum,

Approuve l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 500 euros pour soutenir l'association dans ce projet.



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

J.P. Bosino
Jean-Pierre Bosino